

BIEN REMPLIR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR ET DE L'INSTALLATEUR



L'attestation sur l'honneur est disponible sur le site www.edf-oa.fr

ATTESTATION PRODUCTEUR

- Le n° du contrat commence par BTA et comporte 7 chiffres
- Le nom du producteur correspond au titulaire du contrat
- L'adresse de l'installation correspond à celle du site de production
- La date de l'achèvement de l'installation est OBLIGATOIRE. Elle est indiquée en haut à droite de l'attestation Consuel.



- Indiquer le nom du signataire : producteur ou mandataire
- Ne pas oublier d'indiquer la date et le lieu
- Le producteur (ou son mandataire) doit indiquer : nom, qualité et signer l'attestation

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR ET DE L'INSTALLATEUR
CONTRAT « S17 »

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 6 DE L'ARRÊTE DU 9 MAI 2017 FIXANT LES CONDITIONS D'ACHAT DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS IMPLANTÉES SUR BÂTIMENT UTILISANT L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE, D'UNE PUISSANCE CROÛTE NETTÉE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 900 kW (CROÛTES)

NUMERO DE CONTRAT :
NOM DU PRODUCTEUR :
ADRESSE DE L'INSTALLATION :

DATE D'ACHEVEMENT DE L'INSTALLATION (SOIT LA DATE DE DELIVRANCE DU CONSUEL) :
DATE OBLIGATOIRE :
Attestation sur l'honneur du PRODUCTEUR

Je soussigné(e) Madame/Monsieur atteste sur l'honneur, en qualité d'exploitant de l'installation photovoltaïque objet du contrat d'achat mentionnée ci-dessus ou de mandataire de ce dernier*, qu'en date d'achèvement :

- l'installation est conforme aux éléments définis à l'article 3 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, (ci-après « l'Arrêté ») et notamment que la puissance Q déclarée au titre du 7° de l'article 3 de l'Arrêté est conforme à la définition de l'annexe 1 et aux règles prévues à l'annexe 3 du présent arrêté ;
- l'installation a été réalisée dans le respect des règles d'éligibilité prévues à l'article 8 et à l'annexe 2 de l'Arrêté en correspondance avec le tarif demandé ;
- si l'installation est équipée d'un dispositif de stockage de l'électricité, avoir mis en place un dispositif technique permettant de garantir que l'énergie stockée provient exclusivement de l'installation de production

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premier alinéa du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.
Fait à
Le

Nom, qualité et signature (Producteur ou Mandataire*)

(*) Si mandataire joindre un mandat complété et signé disponible sur le site <http://www.edf-oa.fr>

* Lorsque d'autres installations sont situées sur le même site d'implantation (au sens de l'annexe 3), j'atteste avoir joint à la présente attestation, un plan de situation des installations, en précisant les distances entre les installations.

Page 1 sur 2

ATTESTATION INSTALLATEUR

- Le n° du contrat commence par BTA et comporte 7 chiffres
- Indiquer le nom et la qualité du signataire, le nom de la société installatrice et l'adresse de son siège social
- L'installateur doit indiquer les caractéristiques de l'installation (les 9 champs doivent tous être complétés).
- Ne pas oublier d'indiquer la date et le lieu
- Indiquer le nom du signataire et sa qualité. Apposer le cachet de la société et signer.

Numéro de contrat : BTA.....

Attestation sur l'honneur de L'INSTALLATEUR du système photovoltaïque

Je soussigné(e) [Nom du signataire]
[Nom de l'entreprise installatrice]
[Adresse de son siège social] :

En qualité de

atteste sur l'honneur, en qualité d'installateur du système photovoltaïque objet du présent Contrat d'achat, qu'en date d'achèvement :

- Les ouvrages exécutés pour incorporer l'installation photovoltaïque dans le bâtiment ont été conçus et réalisés de manière à satisfaire l'ensemble des exigences auxquelles ils sont soumis, notamment les règles de conception et de réalisation visées par les normes, des règles professionnelles ou des évaluations techniques (traitant du produit, du dimensionnement de l'ouvrage et de l'exécution des travaux) produites dans le cadre d'une procédure collégiale d'évaluation, ou toutes autres règles équivalentes d'autres pays membres de l'Espace économique européen ;
- Pour les installations de puissance inférieure ou égale à 9 kWc dont la demande complète de raccordement est effectuée après le 30 septembre 2017, et pour toutes les installations dont la demande complète de raccordement est effectuée après le 31 décembre 2017, je dispose de qualification ou certifications professionnelles pour la réalisation d'installations photovoltaïques qui corresponde au type d'installation réalisée et à la taille du chantier ;
- avoir installé des matériels de caractéristiques suivantes :
 - **Panneaux :**
 - > Marque :
 - > Référence :
 - > Nom du fabricant :
 - **Connectique (si différent) :**
 - > Marque :
 - > Référence :
 - > Nom du fabricant :
 - **Boîtier (si différent) :**
 - > Marque :
 - > Référence :
 - > Nom du fabricant :

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente. J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premier alinéa du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.
Fait à
Le

Nom, qualité et signature et cachet (Installateur)

Page 2 sur 2

Cette attestation est à remplir dès achèvement de l'installation et à renvoyer à EDF OA avec votre contrat signé. A mise à disposition de votre contrat sur l'espace producteur sur le site <https://edf-oa.fr>, vous recevrez un courriel vous précisant les modalités de renvoi de ces documents.

Une attestation incomplète ou mal renseignée sera automatiquement retournée.